

Carême et quarantaine :
autour de la *Règle de saint Benoît*

La *Règle de saint Benoît* renferme plusieurs chapitres qui peuvent s'appliquer au carême absolu auquel l'épidémie actuelle de coronavirus nous contraint. Elle peut nous aider à vivre librement une situation qui nous met sous emprise, celle de l'épidémie mais aussi celle des mesures de confinement prises par les pouvoirs publics. En voici trois qui peuvent être propices à la méditation et éloigner du confiné trois grands maux : le désœuvrement, le découragement, l'angoisse.

Le chapitre 7 de la *Règle* est consacré à l'humilité, dont le 4^e degré « *est d'avoir à obéir à des ordres durs et rebutants, voire à souffrir toutes sortes de vexations, et de savoir alors garder patience en silence (tacite), tenant bon sans se lasser ni reculer.*»¹ La patience en question est celle dont le moine fait preuve à l'égard des ordres parfois pénibles qu'il reçoit. Pour les laïcs, ce degré d'humilité peut s'appliquer au respect des ordres venus des autorités publiques. Encore faut-il que ces autorités assoient leur légitimité morale sur des critères solides.

Nous pouvons nous reporter pour ce faire aux « qualités requises de l'abbé » au chapitre 2 de la *Règle*. Il tient « *la place du Christ dans le monastère* ». Il doit donc, à l'imitation du Seigneur, la préférence aux petits, aux faibles, aux démunis quelle que soit leur origine, leur sexe, leur âge, leur condition, leur manière de vivre. Dans les temps de troubles, tout ce qui renforce ou privilégie les grands et affaiblit ou abaisse les petits ne va pas dans le bon sens, celui du salut commun. De plus, « *l'abbé doit diriger ses disciples par un double enseignement, c'est-à-dire montrer tout ce qui est bon et saint par des paroles et plus encore par des actes.* » Ne nous fions pas seulement aux paroles mais soyons attentifs aux actes de nos dirigeants. Il ne s'agit pas d'un encouragement à « murmurer » comme le peuple au désert contre Moïse, mais à obéir de manière avertie, réfléchie, non pas subie mais délibérée.

Aussi peut-on chercher à retrouver dans les prérogatives des autorités les quelques principes qui sont ceux de l'abbé : « *agir avec une charité égale pour tous* » ; agir toujours dans cet ordre : « *Reprends, exhorte, menace* » ; ne pas « *donner plus de soin aux choses passagères, terrestres, caduques qu'au salut des âmes* », ce que nous pourrions transposer en : ne pas donner aux querelles internes plus d'attention qu'au salut

1 « *Le quatrième degré d'humilité consiste à embrasser la patience, l'esprit paisible. Si, dans l'exercice de l'obéissance, on rencontre des difficultés, des contrariétés ou même toutes sortes d'injustices, on supporte tout sans se lasser ni reculer* » (Traduction de saint-Wandrille). Je privilégie ici la traduction de Solesmes, plus rude mais plus exacte. Cf. texte latin : *Quartus humilitatis gradus est, si in ipsa oboedientia duris et contrariis rebus vel etiam quibuslibet inrogatis iniuriis, tacite conscientia patientiam amplectatur et sustinens non lassescat vel discedat.*

collectif ; enfin, ne jamais oublier « *qu'il a reçu des âmes à diriger dont il doit se préparer à rendre compte [...] et aussi, sans nul doute, de la sienne* », ce qui, dans les circonstances actuelles, peut se traduire par : que l'autorité publique n'oublie pas qu'elle s'exerce au nom d'une mission qu'elle a reçue d'autrui, dont elle n'est que déléataire et dont elle doit toujours pouvoir rendre raison.

La *Règle* ajoute à ces principes le discernement qui tient compte des faiblesses, des incertitudes, des doutes, y compris ceux de l'abbé, lequel doit s'entourer des conseils nécessaires (*Règle*, chapitres 3, 21, 65). Nous n'avons pas à demander à nos autorités d'être parfaites mais de faire ce qu'elles peuvent, avec les secours nécessaires, mais *tout* ce qu'elles peuvent, c'est-à-dire forcément avec des limites, les mêmes que les nôtres. En bref, l'abbé est pour la communauté, non pas la communauté pour l'abbé : il en va un peu pareillement de l'autorité publique, en particulier dans nos sociétés démocratiques où, par analogie, les élus représentent le peuple au sens où l'abbé représente le Christ au sein de la communauté.

Patience, sérénité, obéissance prennent, sous cet éclairage, un aspect un peu différent. Ni précipitation ou « énervement », ni prévention mais calme, ordre, confiance, fermeté. Le 4^e degré de l'humilité recommande de « *tout supporter sans se laisser ni reculer* ». Cette abnégation n'est pas consentie aveuglément mais, on vient de le voir, dans un cadre défini et contenu. Lassitude et pessimisme, fatalisme et renoncement, peuvent néanmoins prendre le pas. L'esprit de fatigue, de mollesse, d'abandon est alors presque plus grave que l'esprit de révolte.

À l'origine de l'un se trouve la peur de la mort et, actuellement, celle de mourir seul, loin de son lieu de vie et de ses proches. Crainte terrible et légitime. Quant à lui, le chrétien, le moine (malgré son nom) n'est jamais entièrement seul : avec le psalmiste, il ne se lasse pas de proclamer que de tous ses proches le Seigneur est le plus proche. C'est peut-être ici que les chapitres 8 et 9 de la *Règle* consacrés à « *l'office divin de nuit, en hiver* » et aux « *psaumes qu'on y récite* », peut nous apporter la lumière.

L'hiver, nous y étions quoique tout près d'en sortir, et la nuit aussi. La très belle ouverture de l'office, « *Seigneur, ouvre mes lèvres, et ma bouche annoncera ta louange* », qu'en temps ordinaire, aucun fidèle à l'office des laudes ne peut entendre sans un frisson d'émerveillement surtout à l'heure où le jour commence à poindre, n'est-elle pas, en ce moment pour nous, une invocation pleine d'espoir ? Non seulement parce qu'en cette fin d'hiver, la nuit est en train de céder au jour, mais parce qu'elle nous élève au-dessus des ténèbres où nous sommes encore à demi plongés. Le Seigneur, qui n'a cessé d'être à nos côtés, nous demande maintenant de lever les yeux vers lui, non en signe de soumission mais d'amour et de confiance. Avoir confiance en Dieu, ce n'est pas s'en remettre à lui dans une attitude magique de sujétion mais se tenir

avec et devant lui dans l'attitude du psalmiste, au psaume 3 que la *Règle* demande de lire au début de cet office de nuit :

*Et moi, je me couche et je dors ;
je m'éveille : le Seigneur est mon soutien.
Je ne crains pas ce peuple nombreux
qui me cerne et s'avance contre moi,*

un peu avant la lecture du psaume 94 :

*Venez, crions de joie pour le Seigneur,
acclamons notre Rocher, notre salut !
Allons jusqu'à lui en rendant grâce,
par nos hymnes de fête, acclamons-le !*

Le Seigneur est mon soutien, Acclamons notre Rocher, notre salut. La parole de Dieu (la *Torah*), dit la tradition rabbinique, est présence de Dieu dans le monde : l'homme la fait sienne par la prière. C'est de cette présence que le croyant a l'expérience en tout temps, temps de joie comme temps de peine. Le Seigneur est le bâton qui nous aide à marcher, non pas celui qui tombe sur nos épaules !

Le 4^e degré de l'humilité parlait de garder le silence (*tacite*). Le chapitre 6 de la *Règle* lui est consacré. Le silence dont il est question est celui qu'on doit garder avant de parler. Ce n'est pas tout à fait le même que celui de la vie au désert, qui n'en est pas moins essentiel à l'esprit de la *Règle*. Ce n'est pas non plus le même que celui qui, à cette heure, règne partout dans nos villes, nos rues et même nos campagnes où l'on me dit qu'on n'entend plus les véhicules rouler au loin. Le bruit des paroles nous manque, y compris pour ne rien dire. On se plaignait du vacarme ambiant : nous le regrettons, car nous le payons du prix des voix qui se sont tues dans les services de réanimation.

Ce « silence de mort » n'a pas grand-chose à voir avec le silence monastique : l'un marque l'arrêt de la vie, l'autre sa plénitude. Une ancienne parabole monastique compare l'effet de la solitude et du silence au désert à l'eau du puits qu'on versait autrefois dans un verre : elle n'avait pas la limpidité de nos eaux minérales ! Peu à peu, ses éléments troubles s'étant déposés au fond, elle devenait enfin transparente. Le silence et l'isolement d'aujourd'hui ne sauraient être comparés sans indiscrétion avec ces effets de la vie bénédictine : pour certains, ils peuvent en effet être l'occasion d'une semblable décantation ; mais pour d'autres, qui sont inquiets, qui souffrent ou qui sont dans le deuil, ils peuvent aussi devenir une occasion de scandale. Nous ne nous pacifions pas tous d'une seule façon.

La vie à l'écart de la condition monastiques est autarcique mais c'est une autarcie que l'hospitalité ne coupe pas du monde mais ouvre sur autrui. Le chapitre 66 de la Règle sur les portiers du monastère est clair : « *Le monastère, autant que possible, doit être construit de manière qu'on y trouve tout le nécessaire, eau, moulin, jardin, et que les divers métiers soient exercés à l'intérieur du monastère* » ; elle précise tout de suite ou, plutôt, au préalable : « *Dès qu'on aura frappé ou qu'un pauvre aura appelé, avec toute la douceur de la crainte de Dieu, [le portier] se hâtera de répondre dans la ferveur de la charité* ».

Comment l'autarcie à laquelle nous sommes contraints peut-elle devenir sinon bonne, du moins bénéfique ? Dans l'isolement, la solitude, le trouble, l'anxiété, l'impatience, la révolte, trois remèdes que la Règle prescrit peuvent nous être d'un grand secours : la prière, la lecture (de la parole divine pour le moine, l'oblat, le fidèle), le travail.

Le travail d'abord : celui que recommande la Règle se distingue de l'agitation, physique ou morale. Elle emploie plusieurs mots pour le désigner. *Labor*, l'effort, n'a de sens que s'il est aussi *opus* : il ne consiste pas à s'épuiser pour s'oublier mais à œuvrer en vue de quelque bien. Le footing, le vélo d'appartement, qui ne visent qu'au bien-être de soi, sont trop souvent des formes de repli et d'illusion. Par temps de détresse, faire un peu de bien moins à soi qu'à autrui fait un bien fou à soi. S'oublier, se dépendre, non par ascétisme, stoïcisme ou bien-être, mais pour se donner : le préalable de la réclusion est une porte restée ouverte, non pour laisser passer la maladie mais sans laisser jamais l'accueil sur le seuil. Clôture et hospitalité sont inséparables l'une de l'autre. Dans les circonstances actuelles, les gestes même immatériels sont innombrables : un coup de fil, un mot, un courriel, un regard, un sourire, une attention, un don. On rapporte que saint Benoît lui-même aurait tenu à remplir la tâche de portier.

La deuxième occupation est la lecture de la Parole, la *lectio divina*. Mais tout le monde n'est pas moine, ni chrétien. La *lectio divina* renferme cependant de multiples enseignements susceptibles d'applications séculières. Inutile de revenir sur les bienfaits propres de la lecture dont le duc de Vivonne disait à Louis XIV qui lui demandait à quoi elle pouvait bien servir : « Sire, la lecture fait à mon esprit que ce que vos perdrix font à mes joues. » Elle concourt à la bonne santé intellectuelle et morale, dont nous avons besoin en ce moment. Pour ceux qui font de la Bible leur lecture primordiale, les parties narratives du texte, *Genèse, Exode, Nombres, livres historiques* où Israël a donné la forme de récits à son expérience spirituelle, semblent convenir tout particulièrement. La période que nous vivons est en effet comme un récit dont nous connaissons le début, vivons le déroulement et ignorons la fin. La foi du peuple en Yhwh s'y éprouve non dans le calme de la prière mais dans l'urgence

du drame. Nous le savons aujourd'hui : ces récits sont en grande partie mythologiques ; ils en témoignent avec plus de force du dynamisme de la foi que la tribulation des événements et de l'histoire provoquent, éprouvent, affermissent, transforment.

La prière enfin. C'est d'abord celle des psaumes. La *Règle* réserve de nombreux chapitres à leur place dans la liturgie. Dans ces moments où nous ne pouvons approcher de nos malades à cause de la contagion, ils sont de toutes les prières celles où nous éprouvons le mieux notre communion avec eux, derrière le Seigneur, notre bouclier, notre rocher, notre rempart. Mais la prière que nous avons le besoin de privilégier, c'est pour nos frères malades dont la *Règle* consacre son chapitre 36 au soin qu'on leur doit. Comme l'hôte de passage du chapitre 53, le frère malade est une figure du Christ : « *Il faut prendre soin des malades avant tout et par-dessus tout, en les servant vraiment comme le Christ.* » « *Avant tout et par-dessus tout... comme le Christ* » : on est pour ainsi dire au cœur battant de la *Règle*. Tout chrétien qui, durant sa vie, a eu le devoir, ou a fait le choix, d'assister les malades et les mourants, a vu le Christ malade dans tous les malades, non pas tant le Christ souffrant que le Christ obéissant, abaissé, au tombeau, le Christ des versets de l'Épître aux Philippiens (2, 5-11) ou le Christ inerte de Mantegna qu'on peut voir à Milan ([https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Lamentation_sur_le_Christ_mort_\(Mantegna\)#/media/Fichier:The_dead_Christ_and_three_mourners,_by_Andrea_Mantegna.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Lamentation_sur_le_Christ_mort_(Mantegna)#/media/Fichier:The_dead_Christ_and_three_mourners,_by_Andrea_Mantegna.jpg)). Le grand malade, le grand vieillard (envers qui le chapitre 37 conseille le même esprit de douceur et de bienveillance), est en effet revenu à l'extrême dépendance du petit enfant. C'est à d'autres qu'il remet le soin de ses moindres gestes, jusqu'aux plus intimes, dont il a besoin pour survivre.

Dans la situation opposée, le chrétien qui s'est trouvé dans un service de réanimation a reconnu presque toujours sur le visage du soignant le visage attentif, inlassable, serein, confiant, aimant de Jésus, moins le Christ d'après Pâques que le Jésus des routes de Galilée et de Capharnaüm. On ne va jamais assez doucement de Jésus au Christ ni jamais assez vite du Christ à Jésus.

Comme entre Dieu et Jésus se vit alors la réciprocité entre le soignant et le malade, l'un et l'autre se rapprochant au plus près lorsque tout va mal mais chacun reprenant sa part d'autonomie, y compris affective, au moindre mieux. Dans son langage un peu rude, la *Règle* exprime à sa façon ce double mouvement : le plus grand soin, en particulier de l'abbé qui en est l'ordonnateur, est apporté aux frères malades mais sans que ces derniers « *n'accablent de leurs exigences leurs frères qui les servent* », autrement dit sans les infantiliser ni les laisser s'infantiliser.

La prière de demande a toujours été la plus pressante et, en même temps, la plus pauvre des prières. Elle est tout ce qui reste quand l'espoir lui-même semble perdu. La liturgie des heures, la messe même, est pourtant moins centrée sur la demande que sur l'offrande. D'autre part, la *Règle* en recommande la brièveté dans le chapitre 20. Ne nous étonnons pas qu'elle soit essentiellement communautaire. La prière individuelle, non pas à l'église mais chez soi, n'apparaît qu'au tournant du 13^e siècle : c'est alors que se manifestent les premiers signes de la dévotion privée et que les livres d'heures commencent à se développer. La *Règle* n'en a pas conscience. Elle distingue pourtant la prière du moine seul dans sa cellule ou à l'oratoire mais vivant en communauté, et sa prière durant l'office. Cette distinction ne s'adressait pas alors aux laïcs : à bien des égards, les chrétiens d'aujourd'hui sont tous devenus moines par la liberté avec laquelle ils peuvent prier, seuls ou en commun !

Au plus fort de l'épidémie de sida, une prière, que formaient les sœurs de Saint-Joseph de Cluny implantées au sein de l'hôpital de l'Institut Pasteur, m'avait frappé par sa simplicité et son équilibre : « Seigneur, éclairez l'esprit des chercheurs ! » Sans rien ôter à la volonté du Seigneur, elle laissait toute à sa place à l'initiative humaine, dans une sorte de collaboration conforme à notre foi en un Dieu à la fois parfaitement dieu et parfaitement homme. Contre le virus qui nous confine actuellement dans un carême comme il n'y en eut peut-être jamais, n'est ce pas cette prière, confiante, que nous pouvons reprendre tout au long de notre marche vers Pâques ?

Gérard Cohen, Oblat du Bec

Bibliographie

Règle de saint Benoît, traduction de Solesmes

https://www.abbayedesolesmes.fr/sites/default/files/upload/pdf/regle_d._regnault.pdf

Règle de saint Benoît, traduction de Saint-Wandrille

<https://st-wandrille.com/wp-content/uploads/2019/06/regle-de-saint-benoit.pdf>

Règle de saint Benoît, texte latin

http://www.documentacatholicaomnia.eu/03d/0480-0547,_Benedictus_Nursinus,_Regola,_LT.pdf

Les bénédictions : la règle de saint Benoît..., sous la direction de Daniel-Odon Hurel [et al.], « Bouquins », Paris, R. Laffont, 2020

Pierre Chaunu, *Le temps des réformes : histoire religieuse et système de civilisation...*, « Le monde sans frontières », Paris, Fayard, 1975